

BULLETIN DE PARTICIPATION

PROGRAMME « PRIMO PLAST EXPORT »

Donnez à votre entreprise un nouvel essor !

Découvrez de nouvelles perspectives commerciales :

- L'export comme vecteur de compétitivité
- Les règles de base pour envisager votre développement international
- Structurez votre démarche internationale
- Eprouvez vos produits à la validation des marchés étrangers

Avec la **Société MULTIVALENTE®**, partenaire sélectionné, participez à l'action collective **PLAST'EXPORT**.

Pour vous :

- Un diagnostic personnalisé de **4 demi-journées** sur des thèmes liés à l'international.
- La mise en œuvre individuelle, sur **5 demi-journées**, d'une véritable stratégie commerciale export à partir de supports statistiques, commerciaux et marketing spécifiquement adaptés à votre entreprise.
- **4 séminaires collectifs d'une demi-journée** favorisant l'échange entre participants et la compréhension des grands enjeux de l'export.
- Programme **subventionné par la Région Rhône-Alpes**.

Opération soutenue par: **Rhône-Alpes** Région

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : FIN FEVRIER 2012

DATE DE DEMARRAGE : DEBUT MARS 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

PROGRAMME PRIMO PLAST'EXPORT

M. / Mme
Fonction
Société
Secteur d'activité
Adresse
.....
Tél Fax Site internet
Filiale/groupe Code NAF/APE N° SIRET
N° TVA intracommunautaire

déclare, après avoir pris connaissance des conditions générales de participation aux activités de PLASTIPOLIS, m'engager :

1. A en respecter toutes les clauses
2. A participer à cette opération aux conditions suivantes :

Opération	Net à Payer
FORMATION PLAST EXPORT	2 200 EUR HT

Je joins à mon inscription un acompte de 30 % du Prix Net à payer soit 660.00€ HT.

Un acompte de 30% du prix de la transaction est payable à la commande.

La facture correspondant au solde de la prestation est émise par PLASTIPOLIS après exécution de la prestation.

Cette facture pourra prendre en considération les frais et débours pris à la charge de PLASTIPOLIS pour des dépenses non prévues dans la description initiale de la prestation. Ces dépenses seront facturées au participant à l'opération sur la base des frais réels engagés par PLASTIPOLIS pour le compte du participant.

Les factures sont recouvrables par PLASTIPOLIS au comptant net et sans escompte, à 30 jours à compter de la date de la facture. Toute réclamation doit faire l'objet d'une demande écrite expressément adressée au prestataire.

Art.1 Objet

Toute inscription à une opération organisée par PLASTIPOLIS ou confiée à un tiers déterminé doit être formulée par écrit sur le bulletin d'inscription.

La signature du bulletin par le client emporte adhésion aux présentes conditions.

Sauf dispositions particulières, toute inscription n'est définitive qu'après réception par PLASTIPOLIS de l'acompte.

Par sa signature, le participant (ou son représentant) s'engage à respecter le programme qui a été monté à son intention.

Art.2 Tarification

Les prix des opérations sont ceux figurant sur les bulletins d'inscription.

Les prix sont toujours exprimés hors taxes et ne comprennent que les frais directs des opérations.

Art.3 Annulation

a) Annulation par PLASTIPOLIS : PLASTIPOLIS se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'opération lorsque son organisation est devenue impossible aux dates prévues, quelle que soit la cause de cette impossibilité.

En cas d'annulation par PLASTIPOLIS, l'acompte versé par le participant lui sera intégralement remboursé.

b) Annulation par l'entreprise : La réception par PLASTIPOLIS du seul engagement de participation signé par l'entreprise rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées au titre de la participation à l'opération.

Art.4 Compétence juridictionnelle

En cas de contestation, seuls les Tribunaux de Bourg en Bresse seront compétents et seule la loi française sera applicable.

Cachet de l'entreprise

Date et signature

Bulletin d'inscription à adresser à

PLASTIPOLIS

180 rue Pierre et Marie CURIE

BP 10029 BELLIGNAT

01115 OYONNAX CEDEX

Fax : 04 74 12 19 24

Mail : caroline.pin@plastipolis.fr

Vos contacts:

Caroline PIN: caroline.pin@plastipolis.fr / 04 74 12 19 23 – 06 33 70 06 74

Jean Marc ROUQUETTE : jmr@multivalente.com / 06 07 52 50 76

Rositsa STAYKOVA : rs@multivalente.com

